



Stratégie nationale du développement durable L'exemplarité de l'Etat passe par les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique

Stratégie nationale du développement durable L'exemplarité de l'Etat passe par les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique Nezhah El Ouafi, Secrétaire d'Etat au Développement durable, a informé le gouvernement qu'une étude a été lancée avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement pour un meilleur ciblage des priorités. Ph. DR. Le volet consacré à l'exemplarité de l'Etat dans la mise en oeuvre de la Stratégie nationale pour le développement durable a fait l'objet d'un premier bilan présenté en Conseil du gouvernement le 26 juillet par la Secrétaire d'Etat au Développement durable, Nezhah El Ouafi. Cette Stratégie, dont l'objectif est d'asseoir les fondements d'une économie verte à l'horizon 2030, passe par des mesures inhérentes aux administrations comme la réduction de la consommation d'énergie au kilowattheures d'au moins 20% en 2021 et celle des eaux d'irrigation des espaces verts de 30%. L'augmentation de la part des voitures écologiques devra être de 30% et le taux de recyclage des déchets de 90 % à la même échéance. L'ambition de jeter les bases d'une économie sobre en carbone d'ici 2030 ne saurait se réaliser sans l'exemplarité dont doivent faire preuve les différents services administratifs. C'est ce volet de la Stratégie Nationale du Développement Durable, adoptée en juin 2017, qui a fait l'objet d'un premier bilan, jeudi dernier à Rabat, par la Secrétaire d'Etat, Nezhah El Ouafi, en Conseil du gouvernement. L'été 2019



étant le dernier délai pour l'intégration du développement durable dans les politiques publiques sectorielles et régionales, un premier bilan a donc été établi. La Secrétaire d'État a fait savoir que ces objectifs passent par la réduction de la consommation d'énergie au kilowattheures de 20% en 2021, le volume d'eau d'irrigation des espaces verts devra baisser de 30%. Il a été également proposé d'augmenter de 30% la part des voitures écologiques (hybrides ou électriques) du parc de l'état et (qui représentera 30% du parc à l'horizon 2021), tout en réduisant la consommation de carburant d'environ 10% d'ici à 2020 et de moins de 15% en 2021. Le tri des déchets à la source au niveau des administrations qui devra atteindre 30 % en 2019 pour atteindre les 90 % en 2021. Ce taux ne serait actuellement que de 7% à en croire le président de l'Association des Enseignants des Sciences de la Vie et de la Terre. Les commandes publiques durables et responsables devraient passer de 20 à 40 pour atteindre les 60% du total des achats effectués par les administrations. Mme El Ouafi a proposé que les priorités du Plan de l'exemplarité de l'État 2019-2021 devraient porter sur l'utilisation des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Source web par : Le Matin